

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON



MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®]

**DIRECTEUR TECHNIQUE
DU SPECTACLE VIVANT**

DIRECTEUR TECHNIQUE DU SPECTACLE VIVANT

Ce Mastère Spécialisé® a pour objectif de former en un an des “Directeurs Techniques du Spectacle Vivant” capables de répondre techniquement aux exigences artistiques, de gérer des équipes, d’organiser techniquement le spectacle, de superviser la maintenance des matériels et bâtiments et d’assurer en toutes circonstances la sécurité des personnes.

L’originalité de cette formation réside dans le mélange des “cultures” techniques et artistiques dû au public accueilli et au partenariat entre l’INSA (école formant des ingénieurs) et l’ENSATT (école préparant aux métiers du théâtre).

Le MS répond à une demande des professionnels du spectacle vivant et a le soutien de nombreux directeurs techniques en activité, confrontés à des exigences croissantes en matière de nouvelles technologies et de maîtrise des risques (sécurité des biens et des personnes).

Le Mastère spécialisé® “Directeur technique du spectacle vivant” est délivré par l’INSA Lyon en partenariat avec l’ENSATT. Il est accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles.

TOUT CE QU’IL FAUT SAVOIR SUR LA FORMATION EN BREF

LES + DE LA FORMATION

Le mélange des cultures techniques et artistiques dû au public accueilli (étudiants et professionnels du spectacle) et au partenariat entre l’INSA Lyon et l’ENSATT donne un caractère original à la formation. Les personnes en formation s’enrichissent mutuellement des expériences précédentes.

Le programme concilie un objectif de formation théorique et un souci constant d’application concrète.

Les concepts, méthodes et outils exposés en cours sont illustrés par :

- des travaux pratiques,
- des études de cas,
- des interventions d’experts (en particulier dans le domaine des techniques théâtrales),
- des projets réalisés en groupes de travail,
- un enseignement de cours et de travaux d’application partagés entre l’INSA Lyon et l’ENSATT,
- quatre mois de stage dans un établissement de production ou de diffusion de spectacle vivant.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D’ACCÈS

La formation s’adresse aux :

- Diplômes d’ingénieur et d’écoles spécialisées (école de théâtre titulaire d’un bac +5)
- Diplômes de 3^e cycle habilités par les autorités universitaires ou équivalent
- Diplômes étrangers équivalents (diplômes d’ingénieur ou de 3^e cycle universitaire)
- Professionnels en activité (régisseurs son/lumières, responsables techniques...) ayant au moins 5 ans d’expérience du spectacle vivant dont 3 années de régie générale (par dérogation, 10 % au maximum des candidats recrutés peuvent avoir un niveau BAC+4 avec 3 ans d’expérience).



OBJECTIFS

Cette formation visera ainsi à donner aux auditeurs une formation préparant au métier de cadres techniques responsables de la sécurité, du bâtiment, du personnel technique et capables de proposer des solutions techniques aux créateurs.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le candidat, dont le dossier administratif est retenu, est convoqué à une journée de sélection pour des tests d’aptitude et après admissibilité à un entretien avec un jury.

Jour 1 : tests écrits

- analyse et synthèse d’un texte portant sur la politique ou l’organisation du travail dans le spectacle vivant,
- test écrit en mathématiques,
- questionnaire portant sur la connaissance de l’art et l’actualité du spectacle vivant,
- fiche technique d’un spectacle.

Jour 2 : entretien

- entretien avec le jury portant notamment sur le parcours de vie et d’expérience professionnelle, la motivation et le projet d’évolution du candidat.

Les résultats sont publiés à l’issue des épreuves sur le site internet de L’ENSATT, rubrique “formation continue”.



CONTENU DU PROGRAMME

U.E. Arts et humanités

- Arts et humanités : débats et rencontres thématiques

U.E. atelier spectacle *

U.E. Méthodologie

- Présentation et bilan
- Recherche documentaire appliquée au spectacle vivant et méthodologie bibliographique

U.E. Physique appliquée au spectacle **

- Rattrapage de mathématiques
- Acoustique et vibrations
- Electricité
- Résistance des matériaux
- Réseaux informatiques

U.E. Techniques du plateau

- La langue du théâtre
- Machinerie du théâtre à l'italienne
- Visite et étude de théâtres contemporains dont Opéra Bastille
- Pratique de la machinerie
- Etude comparative des différents systèmes de porteuses
- Machinerie au sol, machinerie au cintre
- Draperies, toiles, tulle et cyclo
- Tracé des découvertes et courbes de visibilité
- Visite et étude de théâtres à l'italienne

U.E. Techniques de l'éclairage

- Approche de la conception lumière
- La chaîne lumière
- Technologies des lampes et des projecteurs
- Protocoles de transmission des données numériques, du pupitre au gradateur
- Projection d'images
- Eclairage architectural et muséographique
- Pyrotechnie et effets spéciaux
- Asservis et appareils d'éclairage motorisés

U.E. Techniques du sonore

- L'écriture du sonore
- La chaîne sonore
- Systèmes d'amplification et de diffusion
- Technique du son numérique
- La régie son, prise de son et mixage

U.E. Production

- Visite et étude d'un atelier de décor
- Impression d'un document Autocad
- Techniques de construction
- L'espace scénique et sa maquette
- Suivi de production

U.E. Exploitation

- Costumes, atelier de réalisation, gestion de stocks
- Les fiches techniques
- L'accueil du spectacle
- La tournée

U.E. Le bâtiment, le matériel

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'oeuvre
- Directeur technique et le développement durable
- Entretien des matériels et bâtiments

U.E. Le spectacle hors les murs

- Arts de la rue
- Événementiel, organisation

U.E. administration et gestion

- Organigramme du ministère de la culture
- La politique culturelle en France
- Droit du spectacle, les contrats
- Budget et comptabilité
- Les financements de la culture : public, privé, paritaire

U.E. gestion des ressources humaines

- Organigramme d'une structure et d'une création
- Management des équipes
- Le directeur technique et l'administrateur
- Droit du travail
- Conventions collectives
- Conduite addictive au travail
- CV et lettre de motivation

U.E. hygiène et sécurité

- Réglementation ERP
- Gradins, tribunes
- Analyse du risque professionnel
- Le document unique
- Le travail en hauteur

TRAVAUX PRATIQUES

UE Projet personnel fin d'études

- Mémoires soumis à évaluation

Stage à plein temps

Les étudiants sont tenus de suivre un stage de 6 mois ou plusieurs stages successifs pour une durée totale identique dans l'entreprise de leur choix : festival d'été, atelier de construction d'espaces scéniques... La durée est ramenée à 4 mois pour les personnes en formation continue.

Un accompagnement dans la recherche de stage puis d'emploi est mis en place.

** seuls les étudiants ingénieurs n'ayant pas de pratique du plateau sont tenus de suivre cet enseignement auquel peut également se substituer un stage de durée équivalente*

*** cet enseignement est dispensé par l'INSA Lyon*

CONTACTS / INFORMATIONS

Bernard LAULAGNET

Responsable du mastère spécialisé
Directeur technique du spectacle vivant
+33(0)4 72 43 82 75 - bernard.laulagnet@insa-lyon.fr

Alain GIROT

Co- responsable du mastère spécialisé
Directeur technique du spectacle vivant
Directeur technique, enseignant à l'Ensatt.
+33(0)4 78 15 05 33 - alain.girot@ensatt.fr

Renseignements administratifs

Patricia GUILLIOT

Responsable du SEFDI
+33(0)4 72 43 81 22
patricia.guilliot@insa-lyon.fr

Isabelle MINGUEZ

Coordinatrice
+33(0)4 72 43 81 42
isabelle.minguez@insa-lyon.fr

Claire LESCUYER

Responsable formation continue ENSATT
+33(0) 78 15 05 33
claire.lescuyer@ensatt.fr

Dossier de candidature

SEFDI : Service de Formation Diplômante tout au long de la vie

1, rue des Humanités
69621 Villeurbanne cedex
Tél. +33 (0)4 72 43 81 42
Fax +33 (0)4 72 43 85 08
sefdi@insa-lyon.fr

www.insa-lyon.fr/mastere-directeur-technique-spectacle

INSA LYON

Campus LyonTech La Doua
20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex - France
Tél.+ 33 (0)4 72 43 83 83
Fax + 33 (0)4 72 43 85 00
www.insa-lyon.fr

